

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20241014DEC112

Objet: avenant n° 1 au contrat de Service YPVE n° 91034

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU le contrat de service n° 91034 portant sur la fourniture de 4 smartphones Samsung Xcover4 ainsi que l'assistance téléphonique, la maintenance corrective et l'hébergement du logiciel de verbalisation électronique YPVE de la Société YPOK,

CONSIDERANT que le contrat de service prévoit le remplacement des 4 smartphones Samsung Xcover4 par des modèles Samsung XCover5 neufs et qu'il convient d'inscrire les nouveaux numéros de série des appareils au contrat de service en cours,

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n° 1 au contrat de service YPVE n° 91034 suivant :

- Titulaire : YPOK – 01700 MIRIBEL
- Dénomination de l'avenant : remplacement des appareils couverts dans le cadre du contrat de service en cours de validité
- Les autres clauses du contrat de service restent inchangées
- Pas de surcoût de maintenance

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 4 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,

Avenant n° 1 au contrat de Service YPVE N° 91034

La société YPOK a eu le plaisir d'offrir à la personne publique des nouveaux matériels neufs en remplacement de ceux couverts dans le cadre du contrat de service n° 91034.

Le présent avenant (l'"avenant") est conclu entre:

YPOK SAS, société par actions simplifiée, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 434 940 763, au capital de 449 064,00 €, dont le siège social est sis 9 rue des Halles - 75001 PARIS (France), représentée par Mme Rose RIZZA ("Ypok"), la Directrice Générale,

Adresse correspondant YPOK (Agence de Lyon) : 20 rue de la Traille - 01700 MIRIBEL

d'une part

Et LA MAIRIE DE BRON (la "Personne Publique"),

Place de Weingarten CS 30012

69500 BRON

Représentée par le Maire

d'autre part

1. Objet de l'avenant

Remplacement des appareils couverts dans le cadre du contrat de service n° 91034.

2. (CF § 7.4) Redevance - uniquement pour la liste des matériels bénéficiaires au contrat

YPVE – Matériel - listé(s) ci-après :

Les matériels suivants couverts par le contrat n° 91034 :

R58NC2766CF - Samsung Xcover4S(YPVE - Matériel)

R58NC2FP0FL - Samsung Xcover4S(YPVE - Matériel)

R58NC2FP53R - Samsung Xcover4S(YPVE - Matériel)

R58NC2FPSYJ - Samsung Xcover4S(YPVE - Matériel)

Ont été remplacés par les matériels neufs suivants :

R58WB0V7DRL - Samsung Xcover5(YPVE - Matériel)

R58WB07D9D - Samsung Xcover5(YPVE - Matériel)

R58WB0V6GZX - Samsung Xcover5(YPVE - Matériel)

R58WB0V71YW - Samsung Xcover5(YPVE - Matériel)

3. Stipulation diverses

Les autres clauses du contrat de service YPVE n° « xxxxxx » non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Fait à Miribel, le 01/10/2024

YPOK SAS

Mme Rose RIZZA

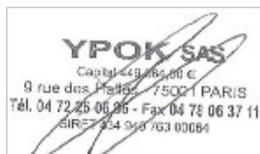
Directrice Générale

Personne Publique

Date :

Maire de la ville de BRON

Signature:



Siège YPOK: 9 rue des Halles 75001

Direction commerciale YPOK: 20 rue de la Traille 01700 Miribel Tél. 04 72 26 06 86 Fax. 04 78 06 37 11

www.ypok.com

N°siret 434 940 763 00064 - APE 6201Z